

Chères/chers membres,

Veillez trouver ci-dessous une invitation de la CASAT pour une journée d'information qui aura lieu le 2 octobre 2010 à Lausanne. Cette journée est ouverte à tout art-thérapeute qui souhaite faire valoir son expérience professionnelle pour se présenter à l'Examen Professionnel Supérieur (EPS). Cette journée s'adresse bien sûr tout particulièrement aux art-thérapeutes qui font partie de la filière du tertiaire B, car comme vous le savez, les art-thérapeutes issus d'HES (tertiaire A) n'ont pas besoin de cet examen pour avoir une formation reconnue. Néanmoins, si vous êtes intéressés par cet examen, (notamment pour avoir le titre d'"art-thérapeute diplômé fédéral"), sachez que cette journée vous est aussi ouverte (pour mémoire, les personnes avec le diplôme HES post-grade ou universitaire ont le titre de leur diplôme, pour les membres, voir mail du mois de décembre 2009).



Conférence des Associations Suisses des Art-Thérapeutes
Konferenz der Schweizer Kunsttherapieverbände



**Journée d'information et de préparation
à l'Examen Professionnel Supérieur d'art-thérapie**

La Commission d'assurance qualité de l'EPS-art-thérapie vous propose une journée de formation. Celle-ci s'adresse tout particulièrement aux candidats et candidates qui souhaitent faire valoir leur expérience professionnelle pour se présenter à l'examen.

Objectifs de la journée:

- Se familiariser avec la forme de l'examen et ces différentes parties (étude de cas par ordinateur, client-comédien, présentation du travail de diplôme)
- Clarifier les prérequis et procédures d'admission

Date: 2 octobre 2010

Lieu: Centre d'Orientation et de Formation Professionnelles, COFOP, Lausanne

Horaire: 10.00 – 16.00h

Coût: CHF 150.00

Compte: Cheque postale no 60-758121-8, IBAN CH41 0900 0000 6075 8121 8
KSKV/CASAT, Secrétariat EPS, Steinwischlen 27, 9052 Niederteufen



INSCRIPTION

Ci-joint mon inscription à la journée de formation EPS-art-thérapie du 2 octobre 2010 à Lausanne:

Name: Vorname:

Strasse: PLZ/Ort:

E-Mail: Telefon:

Verband: Unterschrift:

**Le montant de CHF 150.00 est versé sur le compte de l'EPS-CASAT.
Le versement sert de confirmation à l'inscription.**